

## Les enjeux sociaux de la structuration du Grand Paris

Alain Bourdin , avec la collaboration de Burçu Özdirlik, mars 2013

Contrairement aux villes et aux capitales traditionnelles, la métropole contemporaine est de moins en moins une société organisée par un ordre social fort et partagé. C'est un assemblage social hétéroclite qui se fait et se défait à tout instant.

Lorsque Marx analyse la révolution de 1848 à Paris, il décrit une société en guerre civile, mais qui n'en est pas moins constituée, structurée par la lutte des classes. Ce que nous observons aujourd'hui est fort différent. Les métropoles sont des sociétés d'individus, c'est-à-dire dans lesquelles l'individu est l'unité sociale de base, qui fabrique sans cesse du collectif, notamment des groupes, mais le défait sans cesse : le monde des flash-mobs. On observe alors un ensemble de segments sociaux, certains relativement solides et cohérents, d'autres éphémères ou très flous, qui ne font pas *a priori* système. Ils s'inscrivent parfois plus fortement dans des réseaux délocalisés que dans l'espace social de la métropole : diasporas<sup>1</sup>, communautés religieuses minoritaires, professionnelles, de chercheurs ou d'artistes. Ils peuvent s'ignorer radicalement tout en partageant le même espace. Ils peuvent développer des comportements de refus de

toute solidarité sociale (sécession urbaine) ou au moins une très forte autonomie formant des enclaves : espaces économiques (*clusters* totalement fermés vis-à-vis leur environnement), ghettos de riches ou de pauvres. Les conflits perdent une grande partie de leur puissance organisatrice pour culminer dans des émeutes ou des protestations qui relèvent de plus en plus rarement de la « construction d'un rapport de forces ». Cette absence de grands conflits sociaux structurants n'exclut ni les tensions, ni les rapports de domination, ni la violence dans les relations sociales.

Ce rapide constat entraîne un choix de méthode essentiel pour l'urbanisme. Il est vain de vouloir produire un modèle de société métropolitaine et de chercher les manières d'en réaliser la plus grande partie possible. Amartya Sen s'oppose à Rawls en ce qu'il ne cherche pas à penser une société juste (ou le modèle de la justice sociale) mais à réduire l'injustice, sur laquelle vont alors porter les efforts de définition. De la même manière, on peut chercher à définir et à comprendre ce que sont les *dysfonctionnements* d'une métropole par rapport au contexte présent (sur le plan social, économique, énergétique et environnemental), imaginer les actions pour les réduire, sans pour autant vouloir créer un nouveau modèle de métropole.

---

<sup>1</sup> Un ensemble de travaux sur l'immigration a montré le renouveau des relations diasporiques et des relations avec le pays d'origine, notamment grâce aux technologies de la communication.

C'est dans cette perspective que se situe cette note. C'est ainsi que son auteur récusé totalement que l'on donne comme objectif à l'action publique de réaliser un modèle idéal d'occupation sociale de l'espace du Grand Paris. Par exemple un modèle qui voudrait que les catégories sociales, ou d'âge etc. soient réparties de façon totalement homogène (correspondant à une distribution aléatoire) sur le territoire et qui donnerait aux politiques de mixité l'objectif d'établir cet équilibre. En revanche il faut se demander en quoi les modes actuels d'occupation du territoire sont créateurs de problèmes, pourquoi ce sont des problèmes et comment on peut faire pour les réduire, la mixité devenant alors le nom générique d'un ensemble de méthodes qui servent à réaliser ces améliorations.

D'où importance du diagnostic et des approches qui permettent de saisir les questions et les lieux critiques (au sens négatif ou positif du terme). D'où la méfiance à l'égard d'*a priori* trop systématiques (du genre le ghetto c'est toujours nécessairement mal). Tout cela n'empêchant d'ailleurs pas de proposer des visions stratégiques qui ne décrivent pas un idéal à réaliser mais des grandes orientations pour lutter contre des dysfonctionnements métropolitains.

Dans le champ social, les dysfonctionnements métropolitains se concentrent sur trois axes :

- a- Ce qui relève de la vie sociale et des relations sociales. Dans ce contexte de « société disjointe », les relations avec les autres sont-elles faciles ou difficiles ? Comment peut-on les améliorer ? Existe-t-il des occasions de « faire société » ? Quelles sont les grandes tensions sociales ? Les individus trouvent-ils des occasions de

s'inscrire dans la vie sociale ou les forces centrifuges sont elles les plus fortes ? etc.

- b- Ce qui concerne la construction des modes de vie (ou de la vie quotidienne). En particulier les contraintes qui s'exercent sur le mode de vie des Grands Parisiens et surtout celles qui sont le plus ressenties ou le plus critiques : celle qu'il faudrait alléger pour que vivre dans la métropole soit facile pour tous et non générateur de difficultés matérielles ou de stress.
- c- Ce qui fait le rapport à l'offre urbaine. Les équipements, les services, le commerce, les loisirs, les activités culturelles et sportives, les établissements scolaires et universitaires dans leur complexité, mais aussi l'espace public, les monuments, les événements constituent une *offre urbaine*. Celle-ci peut être plus ou moins accessible aux usagers- habitants, en termes de temps, d'argent, de localisation, mais aussi d'adaptation aux modes de vie et aux goûts des habitants. Elle peut apporter plus ou moins de satisfactions, être plus ou moins pertinente par rapport à des univers d'attentes. L'impossibilité d'accéder (pour toutes raisons) à une offre perçue comme désirable engendre les frustrations qui sont un élément très important et souvent sous-estimé de la civilisation métropolitaine et du mal être qu'elle peut porter en elle. En Île-de-France, l'offre urbaine est exceptionnellement forte, ce qui peut entraîner des frustrations très fortes.

La démarche de notre équipe est centrée sur les pratiques de la métropole. C'est pourquoi elle s'intéresse aux flux et aux processus : tout ce qui fait que la métropole change en permanence et qu'elle est mouvement. Dans ces conditions les

données morphologiques statiques ne suffisent pas à comprendre ce qui se passe. C'est ainsi, par exemple, que les caractéristiques d'un quartier ou d'une commune à un moment donné ne prennent sens que si on les inscrit dans la dynamique urbaine, dans le mouvement, et d'abord dans celui des acteurs, des responsables institutionnels aux « aventuriers de la vie quotidienne ».

Il nous paraît alors essentiel de partir de ce que perçoivent, veulent et font les acteurs, des grandes organisations aux familles ou aux individus les plus démunis.

Corriger les dysfonctionnements c'est agir sur la dynamique métropolitaine de trois manières :

- a- En s'attaquant directement aux dynamiques négatives (par exemple celles qui affectent certains territoires au Nord de Paris).
- b- En favorisant les dynamiques positives, c'est-à-dire celles qui favorisent l'amélioration des relations sociales, facilitent l'équilibre des modes de vie et rapprochent l'offre urbaine des univers d'attentes des habitants et usagers.
- c- En anticipant sur ce que seront les dynamiques (en particulier négatives) futures, ce qui suppose d'analyser leurs logiques de constitution.

Les disparités territoriales constituent un élément de l'analyse des enjeux sociaux de l'aménagement du Grand Paris, mais il n'est pas sûr qu'en s'en tenant à des données morphologiques et statiques (même si les comparaisons dans le temps apportent un éclairage important) on approche véritablement les dysfonctionnements sociaux métropolitains. C'est pourquoi, avant d'en venir à une lecture territoriale, on s'arrêtera sur l'idée de fragilité métropolitaine, qui permet une lecture en termes

d'expérience et de dynamique, éclaire les données purement territoriales et aide à les relativiser.

Une analyse complète supposerait que l'on se concentre également sur les dynamiques socialement positives, donc sur les groupes et les individus qui les portent. On se contentera de donner quelques pistes sur ce point en conclusion.

## 1- La fragilité métropolitaine

Qu'est ce que la fragilité d'une métropole ? Elle se lit au niveau fonctionnel, transports, qualité des services, modalités de l'occupation de l'espace, gouvernance (en ce que cette dernière commande notamment l'organisation des services publics). Elle se lit au niveau économique, notamment par rapport à ses modalités d'inscription dans le jeu de la concurrence mondiale et par rapport à ses résistances aux crises. Elle se lit au niveau environnemental, en particulier avec la vulnérabilité aux aléas environnementaux, ou d'une autre manière en termes d'emprunte écologique. Elle se lit au niveau social sur les trois axes que l'on vient d'évoquer. Cependant, le niveau social interfère très souvent avec les autres niveaux, en particulier le premier et le second. Donc comment définir la fragilité sociale d'une métropole, en particulier du Grand Paris ?

### 1.1. La fragilité des individus

La fragilité sociale est un *phénomène structurel* mais qui se mesure principalement à l'échelle individuelle car elle passe par le ressenti, exactement comme la qualité de la vie. Rappelons à ce propos la définition donnée par l'OMS : « La qualité de la vie, c'est la perception individuelle de sa position dans la vie en fonction de sa culture, de ses valeurs, de ses buts, de ses attentes et de ses préoccupations. ». La fragilité sociale est alors conçue comme l'agrégation de difficultés objectives et/ou de perceptions ressenties individuellement. Cette agrégation produit un contexte instable qui lui-même nourrit son instabilité et sa perception négative par divers canaux : le partage d'expériences négatives avec les autres, le renforcement des difficultés par concurrence très forte sur les solutions existantes –par exemple gonflement des listes d'attente- et/ou absence de recours à des solutions alternatives inexistantes ou jugées telles, les confortements fatalistes, le départ (exit) des individus les plus

dynamiques ou ayant le plus de ressources (matérielles, sociales etc.)...À l'opposé on peut repérer des *facteurs* de fragilité ou des *indicateurs* de fragilité potentielle. Par exemple le taux de chômage ou la longueur du trajet domicile-travail sont des facteurs de fragilité. À l'échelle de l'expérience individuelle, ils deviennent des épreuves<sup>2</sup>, que l'on surmonte ou non et, dans ce dernier cas, par rapport auxquelles on peut avoir des comportements plus ou moins résilients. Ce qui veut dire que ces facteurs ont un impact très variable sur les différents individus.

On distinguera :

**a- Les fragilités qui relèvent du domaine psychologique ou affectif.**

On dira que cela ne sort pas de la sphère personnelle. Ce n'est pas exact car les difficultés individuelles et même intimes agrégées produisent des effets sociaux. Dans une enquête ancienne sur les valeurs des Européens on constatait que les habitants de l'Est franciliens étaient ceux qui, dans l'Europe entière (celle d'avant l'élargissement), émettaient la plus forte proportion d'avis favorable à des énoncés particulièrement négatifs (du genre : il n'y a pas de raison d'espérer, le suicide est une bonne solution etc...). Ces jugements individuels agrégés produisent une vision du monde qui marque la vie quotidienne de tous et peut se traduire par exemple par des comportements d'anti-convivialité (l'agressivité ressentie par tous les étrangers des habitants de l'agglomération parisienne). Parmi les personnes qui vivent seules certaines le font avec agrément et

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet l'usage très stimulant que fait Nicolas Oppenheim (in Authier, Bourdin, Lefeuvre sld. *La nouvelle sociologie urbaine francophone* Pour paraître aux PUL) de la notion d'épreuve pour rendre compte des comportements des adolescent(es) des ZUS dans les transports en commun.

sont fortement inscrites dans un réseau. Le divorce ou la séparation peuvent être l'occasion de rebondir pour les membres de l'ancien couple, mais, une proportion importante des personnes seules ne le vivent pas particulièrement bien et le moment d'une séparation est pour tous un moment de danger, de déstabilisation. De ce fait, la proportion de personnes seules et le nombre de divorces sont des indicateurs très incomplets mais significatifs de fragilité sociale.

#### ***b- Les fragilités liées aux relations sociales et aux perceptions du monde environnant***

La fragilité se manifeste dans la tension des relations sociales et, en particulier dans la perception d'autrui comme hostile, ce qui se traduit notamment dans certains éléments des statistiques de victimation.

Cela va de pair avec la perception de l'univers proche et le sentiment – ou non- d'être en adéquation avec lui. L'univers proche se définit comme un ensemble qui peut selon les individus prendre la forme d'un territoire, éventuellement très limité, ou au contraire celle d'un réseau, marqué par un ensemble de lieux. Les recherches menées sur ce point au cours de la dernière décennie ont montré que ce sont plutôt les populations en difficulté (quelle qu'en soit la raison) qui s'en tiennent à des définitions très restrictives et localisées de l'univers proche. Plus la définition de l'univers proche se limite à un quartier ou un morceau de quartier, ou d'un autre côté à une famille, un groupe restreint et aux espaces qu'il pratique, plus la fragilité est grande, ce qui ne veut pas dire qu'une définition très solide et diverse de l'univers proche ne puisse pas comprendre des lieux marqués par la proximité du domicile.

Une autre perception joue un rôle important l'incertitude sur l'avenir. Celle-ci peut être liée à l'emploi, aux contraintes financières ou autres, à la difficulté d'élever ses enfants, à la

peur du vieillissement, à l'absence de références idéologiques ou autres etc.

#### ***c-Les fragilités qui découlent de contraintes exercées sur le mode de vie.***

Ce sont elles qui « fournissent » aux individus les épreuves qu'ils doivent surmonter dans la vie quotidienne. Quand l'épreuve devient routine (c'est-à-dire que l'on a le sentiment de maîtriser totalement la situation) la fragilité diminue considérablement.

Elles concernent d'abord la localisation : est-elle purement voulue ou purement contrainte, avec toutes les nuances entre ces deux situations ? Peu importe qu'une métropole comprenne des zones où l'immobilier est très cher si les marchés qui intéressent chaque famille sont accessibles. Or, d'évidence, en Ile de France, c'est très peu le cas, même si l'on tient compte du fait que le desserrement n'est pas la seule conséquence du niveau des prix mais aussi celle de la recherche d'un environnement de proximité plus satisfaisant par rapport aux critères propres à ceux qui le pratiquent.

En lien avec la localisation, ce qui concerne la mobilité : contrainte de temps, contrainte de coût, contrainte sur la coordination des activités quotidiennes de l'unité de vie.

Ces contraintes concernent également le budget des familles. La fondation abbé Pierre a mis en évidence la part des dépenses contraintes – et en particulier de celles liées au logement- dans les budgets des ménages pauvres. Ce point est plus important que le niveau de revenu en lui-même. La part faible ou très faible des dépenses non contraintes dans le budget des UV est d'autant plus difficile à supporter que l'on se trouve dans le contexte d'une offre urbaine très forte et donc d'incitations permanentes à la consommation. Les données de surendettement constituent un indicateur imparfait mais non sans intérêt de ce phénomène.

À l'évidence, la question des budgets est totalement liée à celle du travail et le chômage constitue un facteur majeur dans la fragilité à l'échelle personnelle. Il n'est pas sûr que pour le chômeur, le fait d'appartenir à une catégorie rare dans son environnement facilite quoi que ce soit, mais il est clair que, pour les chômeurs et ceux qui ne le sont pas, une grande proportion de sans emploi augmente le sentiment de fragilité. Enfin, les contraintes peuvent être liées à l'accès, en particulier aux équipements, commerces etc.

## **1.2. La fragilité macro-sociale**

Si l'on raisonne à une échelle plus macro-sociale, on ajoutera quatre points à la définition de la fragilité :

a- La mauvaise construction sociale de la différence.

La ville, et en particulier la métropole, est faite de différences de toutes sortes, qui sont porteuses de dynamisme social, économique, culturel. Les métropoles attirent nécessairement des populations pauvres dont l'intégration est problématique, la question étant de savoir si elles s'inscrivent ou non dans des dynamiques « ascendantes ». En ce sens, les discours sur l'homogénéité sont profondément dangereux. Mais ces différences peuvent « faire système », produire des effets positifs (externalités, synergies etc.) ou au contraire ne produire que des conflits et des dysfonctionnements. Il faut donc interroger la construction de « l'ordre de la différence »<sup>3</sup> et ses évolutions possibles en Ile de France. Cela revient à reformuler la question de la mixité sociale et à lui donner les « bonnes » définitions (utiles dans la perspective de lutte contre les dysfonctionnements) et les « bonnes » échelles.

---

<sup>3</sup> L'expression est de Jacques Dreyfus

b- Le mauvais fonctionnement des dispositifs de socialisation , c'est-à-dire de l'intégration sociale, à tous âges.

Cela concerne aussi bien les catastrophes dans le fonctionnement de l'école que l'on peut observer dans certaines zones d'IdF que les vieillards isolés morts pendant la canicule.

c- Les phénomènes d'exclusion , de relégation<sup>4</sup> et les conflits sociaux endémiques ou latents et non régulés.

Un conflit qui se structure, notamment en entrant clairement dans le champ politique, n'est pas nécessairement un symptôme de fragilité. Les conflits qui ne trouvent pas d'expression structurée et alternent explosions et vie à bas bruit le sont.

d- Les caractéristiques de l'offre urbaine et son adéquation/inadéquation aux univers d'attentes ou au mode de vie de diverses catégories de population.

Cela concerne notamment les équipements, les services publics, l'offre de loisirs, de culture, de mobilité, de convivialité, de commerce.

---

<sup>4</sup> Le terme ségrégation recouvre plusieurs définitions. Parfois il ne signifie que « différenciation spatiale » ce qui en soi ne constitue pas une fragilité, d'autres fois il désigne l'exclusion de certaine population ou leur assignation à résidence, ce qui constitue un problème. On a donc choisi le terme relégation, qui correspond mieux à cette idée.

### 1.3. La fragilité du Grand Paris

Il est difficile d'établir un diagnostic de la Région IdF à partir de ces critères car les données existantes sont dispersées, peu

homogènes, parfois inexistantes et souvent trop agrégées. On doit noter cependant des évolutions positives à cet égard, comme l'indicateur de santé sociale pour l'île de France.

#### IAU, 2010, « Un indicateur de santé sociale pour l'Île-de-France » in *Note rapide*, no : 526

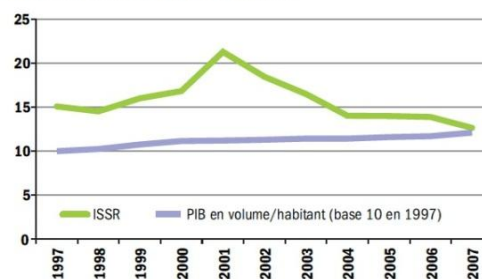
L'indice de santé sociale « agrège, en un indice unique, un faisceau d'indicateurs sociaux témoignant des difficultés dans différents domaines de vie, pouvant révéler les symptômes d'un dysfonctionnement de notre société ».

« Ce travail s'inscrit dans l'ensemble des démarches qui, aujourd'hui, ont la volonté de ne plus penser le progrès des sociétés dans les seuls termes économiques, une préoccupation qui a été relayée par la commission Stiglitz en 2009 » (p.1).

Elle « couvre sept thématiques – santé, logement, scolarité, emploi, revenus et minima sociaux, disparités spatiales, surendettement – et agrège douze variables » (p.2) :

Sept thématiques	Douze indices de base
Santé	1. Taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) des hommes
	2. Nombre de nouveaux cas déclarés de tuberculose pour 100 000 habitants
	3. Expulsions locatives : nombre d'accords de recours à la force publique pour 100 000 habitants
Logement	4. Moyenne de deux indices (exprimés en base 100) : - prix au m <sup>2</sup> des logements collectifs neufs rapporté au revenu moyen des foyers fiscaux - loyer au m <sup>2</sup> dans le secteur privé rapporté au revenu moyen des foyers fiscaux
	5. Part des sorties du système scolaire sans qualification
Emploi	6. Taux de chômage de plus d'un an (catégories A + B + C)
	7. Taux d'emplois précaires
Revenus et minima sociaux	8. Taux de pauvreté monétaire, au seuil de 60 % de la médiane des revenus
	9. Population couverte par le RSA-socle (RMI + API)
	10. Population de 65 ans et plus couverte par le minimum vieillesse
Territoire	11. Indicateur de dispersion (Gini) des revenus des foyers fiscaux par commune en Île-de-France
Surendettement	12. Nombre de dossier de surendettement en % de la population (seulement depuis 1999)

Evolution de l'ISSR entre 1997 et 2007



Les données régionales –et souvent départementales- ne font pas apparaître une grande spécificité de l'Île-de-France, sauf de Paris. Il faut se situer géographiquement à une échelle infra (communes, territoires spécifiques tels que les ZUS), ou étudier

des groupes sociaux particuliers pour faire apparaître des spécificités, d'ailleurs relatives si l'on compare aux mêmes types de réalités dans les métropoles. C'est particulièrement le cas pour des données fines, comme celles du surendettement.

Cependant on peut insister sur quelques points :

- a- L'île de France est non seulement la région dans laquelle le budget moyen des ménages est le plus élevé mais aussi celle dans laquelle l'écart entre pauvreté et richesse est le plus grand, et s'accroît. C'est incontestablement un facteur de fragilité pour les plus pauvres et, de manière beaucoup plus difficile à évaluer, pour l'ensemble de la société francilienne en termes de perceptions réciproques (surtout quand les différences de revenus se combinent avec des différences de culture et de mode de vie).
- b- Le prix élevé du logement tend à gommer les avantages de l'île de France en termes de revenus pour les catégories moyennes et moyennes supérieures et à aggraver le désavantage des plus pauvres. C'est incontestablement un facteur de fragilité surtout quand cela se combine avec l'instabilité de l'emploi pour créer des situations de précarité (en augmentation).

- c- La proportion de personnes seules est très élevée à Paris (50% des ménages) mais ne croit pas. Il est faible dans la Grande couronne, mais en croissance. Le taux de divortialité est très supérieur à la moyenne nationale à Paris et en Seine-Saint-Denis (57,6% et 55,8% contre 51,9) encore assez fort dans les Hauts-de-Seine (54,9), faible dans les Yvelines et le Val d'Oise (48,48 et 49,49). Ces chiffres montrent la situation contrastée de la région sur le plan des fragilités individuelles et la spécificité de Paris.
- d- Les chiffres de l'insécurité sont assez significatifs, comme le montre le tableau ci-dessous.  
Les différences avec les chiffres nationaux (ce qui n'a qu'un sens relatif) et entre les départements sont très fortes (il y a par exemple 2,6 fois plus d'agressions à l'intégrité physique en Seine-Saint-Denis que dans les Yvelines). Dans le même ordre d'idées, l'exposition aux nuisances semble toujours beaucoup plus forte en IdF qu'ailleurs.

<b>Criminalité en 2010</b>			
	<b>Infractions aux biens</b>	<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	<i>pour 100 000 habitants</i> <b>Infractions économiques et financières</b>
Paris	6 579	1 722	1 072
Seine-et-Marne	3 845	957	501
Yvelines	3 907	770	607
Essonne	3 660	937	420
Hauts-de-Seine	3 964	865	704
Seine-Saint-Denis	6 130	2 022	659
Val-de-Marne	4 488	1 099	478
Val-d'Oise	4 845	1 176	853
<b>France de province</b>	<b>3 165</b>	<b>629</b>	<b>535</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>3 479</b>	<b>744</b>	<b>565</b>

Les ratios sont calculés à partir des estimations de population au 01/01/2010.

Les données de France métropolitaine ne correspondent pas à la somme des données des régions ou des départements, car elles intègrent des services non ventilés qui correspondent aux faits constatés par les services centraux (DGPJ, DCRI, PAF).

Sources : Direction Générale de la Police Judiciaire (DGPJ) ; Insee, Estimations de population.



e- le rapport Segaud (un peu ancien : 2003) nous livre quelques appréciations qualitatives qui correspondent à des comportements perceptibles statistiquement. Ainsi :

« les jeunes actifs (en île de France) privilégient la vie privée sur la vie professionnelle et se montrent soucieux de leur cadre de vie: ils montrent un faible attachement à l'entreprise, sont peu disposés à s'investir dans le travail au détriment des activités extraprofessionnelles ou à supporter des temps de transport élevés, sont prêts à gagner moins d'argent pour avoir un cadre de vie agréable, souhaitent vivre près de la nature, en maison individuelle et fuir le stress des grandes agglomérations ... ces critères jouent clairement en défaveur de l'Ile-de-France pour laquelle l'appréciation des ménages est globalement négative, à l'exception des opportunités professionnelles et de l'offre culturelle et de loisirs »

« Les raisons invoquées par les jeunes actifs qui souhaitent quitter l'Ile-de-France sont principalement les difficultés à se loger, dans l'absolu ou relativement au souhait de vivre en maison individuelle, les nuisances (bruit et pollution), le coût de la vie, le rythme de vie (temps de transport, stress...), la vie familiale (difficulté d'élever ses enfants en Ile-de-France)... A contrario, les jeunes actifs franciliens qui n'envisagent pas de quitter la région mettent en avant des raisons professionnelles, la richesse de la vie culturelle et l'offre sanitaire. »

« Plus généralement, les franciliens tendent à compenser une qualité de vie jugée médiocre en Ile-de-France par des séjours alternés en province, en attendant pour certains d'entre eux une migration définitive...”

Globalement on peut noter que si l'Ile de France offre beaucoup de ressources pour la construction de la vie quotidienne, elle fait également peser de très lourdes contraintes, de temps, d'argent, de comportements obligés sur une grande partie de ses habitants. Les épreuves l'emportent largement sur les routines et certaines catégories de population font l'expérience répétée de l'échec devant les épreuves. Cela génère beaucoup de stress. Toutes grandes métropoles le font<sup>5</sup>, mais c'est une de leurs faiblesses<sup>6</sup> et l'on doit s'interroger sur l'ampleur du phénomène en IdF.

À l'échelle des catégories sociales, il faut en particulier insister sur les catégories les plus pauvres ou les plus démunies de compétence sociale ou de capital social : celles qui supportent le poids le plus lourd de contraintes et surmontent le plus difficilement les épreuves, avec le risque que leur mode de vie se déséquilibre totalement. Elles sont concentrées dans les zones en difficulté économique (Seine-Saint-Denis) mais peuvent se trouver ailleurs – et notamment à Paris- sans que l'on y prête suffisamment d'attention. Également sur la frange moyenne et inférieure des catégories moyennes (professions intermédiaires, une grande partie des cadres du secteur public, la majorité des jeunes cadres du privé etc.). Dans ce cas, les contraintes ne sont

---

<sup>5</sup> D'ailleurs Paris, qui arrive en 33<sup>e</sup> position dans la version 2010 de l'enquête Mercer sur la qualité de la vie dans les grandes villes, si elle est classée après de plus petites villes (Vienne, Genève, Auckland etc.) vient avant Londres, Tokyo ou NY. Mais l'enquête Mercer est complètement centrée sur le mode de vie des cadres internationaux.

<sup>6</sup> Il y a évidemment matière à débat sur le modèle métropolitain, totalement lié à la mondialisation, mais il ne s'agit pas d'un modèle dont on se demande s'il faut ou non l'appliquer : les métropoles c'est là où nous vivons et c'est ce qui nous fait vivre – nous, tous les Français comme le montrent divers auteurs, dont L. Davezies.

pas négligeables, même si les épreuves sont habituellement surmontées. Ces contraintes entraînent souvent un déséquilibre entre les aspirations et la réalité, lui-même générateur de frustration. Celle-ci s'exprime notamment dans ce que l'on appelle à tort ou à raison la peur du déclassement.

Enfin à l'échelle individuelle, si l'on peut trouver des ambiances positives « porteuses » et si tous les franciliens n'ont pas envie de s'éloigner, cette idée d'une « qualité de la vie médiocre » tend à créer une ambiance plutôt favorable aux perceptions négatives et donc à un renforcement du sentiment de fragilité, d'« insécurité ontologique ».

## **2- La géographie des enjeux sociaux en Île-de-France**

Pour faire ce type de géographie, l'on raisonne habituellement en différenciant des territoires à partir d'indicateurs clairement territorialisables. On produit donc une analyse des disparités sociales. À cela il faudrait ajouter une territorialisation (cartographie) des fragilités, en partant d'indicateurs plus variés et plus liés aux pratiques que ceux habituellement utilisés et en y intégrant des éléments de perception. Il faudrait aussi territorialiser les dynamiques positives, localiser les porteurs de projets, les « entrepreneurs de lien social », les initiatives de toutes sortes, toutes choses imaginables, mais qui ne sont pas actuellement réalisées.

Si l'on s'en tient aux disparités sociales, celles-ci peuvent s'analyser à partir de trois dimensions : le niveau de revenus, la position sociale ou le mode de vie et l'accès aux ressources urbaines. Une quatrième dimension, plus qualitative et fort importante, serait la « qualité de la vie » ce qui passe notamment par la satisfaction vis-à-vis du présent et la perception de l'avenir ainsi que du contexte dans lequel on se trouve.

Dans le système statistique français, le niveau de revenu se mesure à partir des statistiques fiscales, la position sociale par les catégories socio- professionnelles et l'accès aux ressources urbaines beaucoup plus difficilement à travers différents indicateurs de mode de vie. Rien, sauf des enquêtes qualitatives spécifiques, ne mesure la qualité de la vie.

Au cours de la dernière décennie, le débat des chercheurs, fortement marqué par les théories de la dualisation des métropoles (en particulier des villes globales), s'est concentré

techniquement sur le choix des indicateurs. Si certains chercheurs (Préteceille, Rhein) s'étaient (trop ?) exclusivement centrés sur les CSP, d'autres ont nettement privilégié les niveaux de revenu. Le débat reste ouvert car, outre que l'on peut utiliser les deux, chacune de ces approches se justifie par des arguments solides (techniques ou théoriques). Il reste que les données de mode de vie sont beaucoup plus dispersées et lacunaires et que, de ce fait, on ne peut développer une approche globale à partir de cet axe essentiel de lecture.

## **2.1 . Disparités par les revenus : riches et pauvres**

### **2.1.1. L'analyse de base**

On connaît les données de base :

-Sur le plan fiscal, au 31/12/2009, il y a 68,6% de ménages imposés en IdF contre 52,9% en province. La médiane est de 21234 € pour 17632 en province.

10% de la population francilienne vit dans un ménage déclarant un revenu supérieur à 47648. Le même décile est décalé à 34198 € en province.

-Le décile le plus pauvre a un revenu inférieur à 6750€ ce qui est moins qu'en province (6.839 €).

Les pauvres sont plus pauvres, les riches plus riches, les écarts plus grands.

Selon le rapport de la MIPES :

« Entre 2002 et 2008, le seuil de bas revenus a progressé de 16% pour l'ensemble de la région. Celui de la province a augmenté de façon plus marquée(+21%). Entre les départements franciliens, de grandes différences apparaissent encore. Si à Paris, l'évolution est légèrement supérieure à celle de la région (+18%), elle

est la plus rapide dans les Hauts-de-Seine avec +21%. Au contraire, elle est moindre en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne avec respectivement +10% et +11%. Ainsi, les écarts entre les départements s'accroissent : **les revenus des plus pauvres augmentent moins vite dans les départements où ces revenus sont déjà les plus faibles.**

Dans le même temps, l'augmentation des revenus des 10% de provinciaux les plus aisés est identique à ceux des 10% de Franciliens les plus riches (+19%). L'Ouest parisien dépasse le reste de la région Ile-de-France avec dans les départements des Yvelines et Hauts-de-Seine des hausses respectives de +21% et +24%. A Paris cette augmentation s'élève à +26%. Ces évolutions renforcent là aussi les différences territoriales avec des augmentations plus rapides des revenus des plus riches là où ces revenus sont déjà plus élevés. » (p.10)

Une étude au niveau communal qui a été réalisée en 2008 par l'IAU apporte quelques précisions. Il nous apprend d'abord que les revenus les plus élevés se concentrent à Paris (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>) et à Neuilly, alors que les plus bas se trouvent à Grigny, Clichy-sous-Bois, Garges lès Gonesse ou La Courneuve et qu'entre ces deux catégories il existe une diversité de cas de figures. Il nous apprend également que les revenus (en Euros constants) ont à peine progressé au sein du groupe des communes les plus pauvres, mais progressé de 25% dans les plus riches. Là aussi on retrouve l'indication d'une aggravation des disparités. Et l'IAU conclut (2011, chiffres 2007) :

« On assiste ... à un renforcement du marquage territorial entre espaces très aisés et espaces pauvres, particulièrement fort au cœur de l'agglomération, dans

un contexte où la situation tend à s'améliorer dans les espaces périphériques, notamment aux franges est de la Seine-et-Marne. »

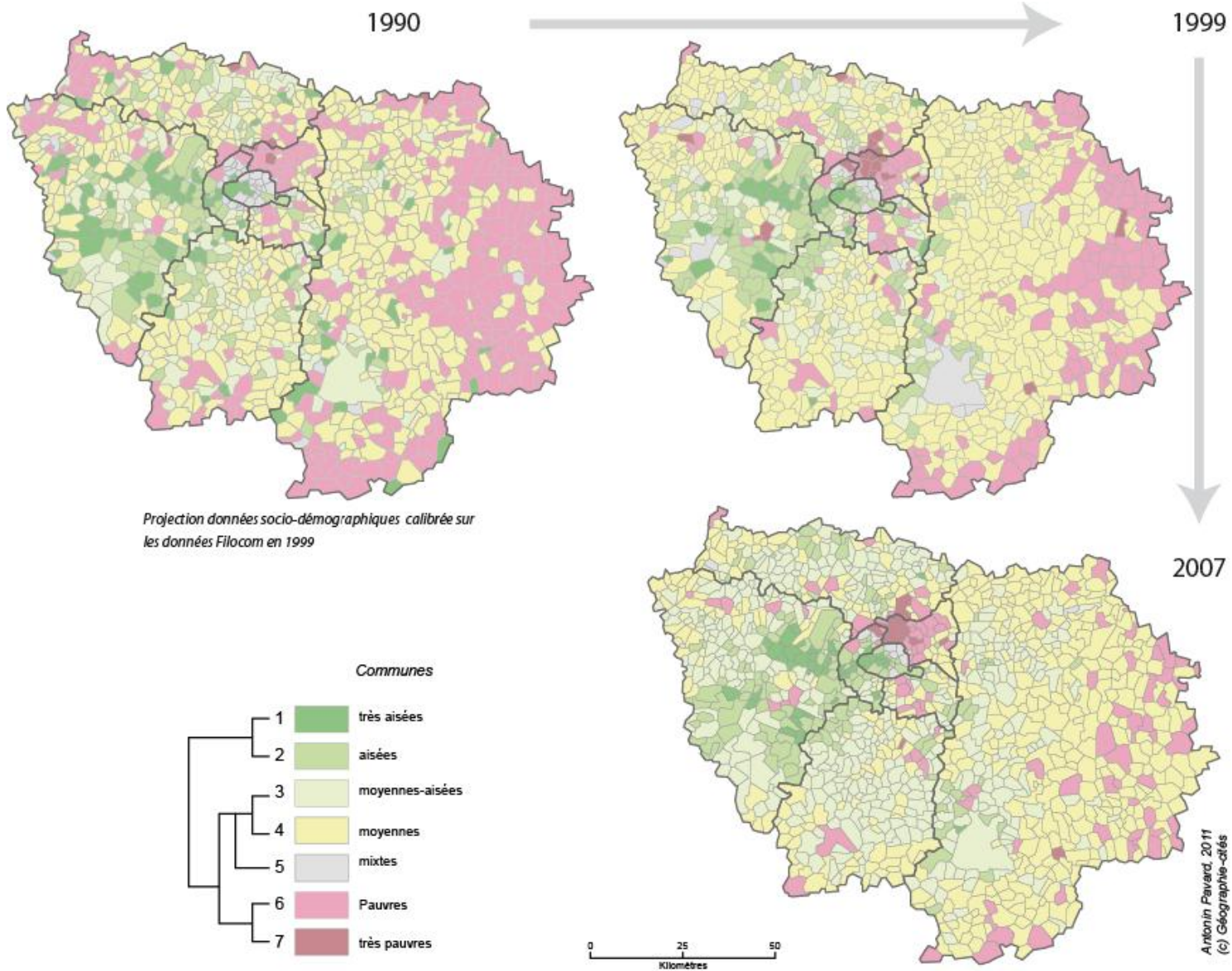
L'étude la plus importante pour préciser cette analyse a été réalisée par Fleury, Saint-Julien, François, Ribardière et Mathian (voir : Les inégalités socio-spatiales progressent-elles en Île-de-

- Un processus global « d'embourgeoisement » : le nombre de communes accueillant une population très aisée ou aisée diminue, mais celui des communes accueillant une population « plutôt aisée » passe de 162 en 1990 à 460 en 2007. On voit également certains secteurs de pauvreté (notamment dans l'Est francilien et dans l'extrême Ouest) se restreindre ou disparaître complètement.
- Une accentuation de la polarisation sociale entre le pôle Ouest de la richesse (qui accentue sa « compacité sociale » entre 1999 et 2007) et le pôle Nord de la pauvreté (qui gagne également en compacité). Les deux pôles sont de plus en plus proches géographiquement et séparés par « une ligne régionale de démarcation ».
- On observe une tendance à l'homogénéisation du niveau communal, même s'il existe encore des géographies intra-communales complexes (par exemple à Colombes, Asnières etc.).

*Page suivante : Evolution 1990-1999 et 1999-2007 Extrait de l'article cité*

France ? *in Métropolitiques*). Elle repose sur une classification des communes en fonction de la proportion des différents niveaux de revenus, stratifiés en déciles (régionaux) et vise à mesurer les évolutions entre 1990 et 2007. Une même démarche a été réalisée au niveau des quartiers INSEE (IRIS). Il en ressort les conclusions suivantes :

Les auteurs concluent en affirmant « Le modèle régional de 2007 apparaît moins organisé qu'il ne l'était encore en 1990 selon une logique sectorielle. Cette logique reste certes puissante en petite couronne, avec l'expansion du secteur « aisé » de l'Ouest et la rétraction du secteur « pauvre » autour d'un noyau compact au Nord de Paris, mais on assiste au-delà à une homogénéisation de la grande couronne... », mais ils ajoutent : « le périmètre géographique de l'étude n'occulte-t-il pas une exclusion des ménages aux revenus pauvres et moyens qui n'auraient plus leur place à l'intérieur de la région ? Beaucoup de chercheurs et d'acteurs locaux attirent aujourd'hui l'attention... sur l'arrivée de ménages pauvres dans les périphéries externes à l'Île-de-France. L'étude des inégalités socio-spatiales et de leur évolution ne peut plus aujourd'hui faire l'impasse sur le devenir de ces franges franciliennes ou passe désormais l'une des lignes de fracture de la métropole et où s'exprime, comme dans une bonne partie de la France périurbaine, un fort « sentiment d'abandon » (Davezies 2012) »



### **2.1.2- La complexité des interprétations**

#### a- Pauvreté ou équilibre social

Les auteurs d'une étude plus ancienne (Behar, Korsu, Offner, Beckouche, Pflieger, Poulet, 2001) notent-ils :

« ... L'inégalité est une des facettes du développement, qu'il soit local, régional ou national, la croissance comme la récession affectant relativement davantage les couches sociales et les espaces les plus riches... (p.6) »

Cette idée rejoint celle que nous exprimions plus haut à propos de « l'ordre de la différence » : le problème est moins qu'il existe des zones de pauvreté que la manière dont elles vivent et dont elles évoluent. Ainsi, pour les mêmes auteurs, dans le cas de Saint-Denis par exemple, la caractéristique la plus frappante est la sous-représentation des catégories moyennes et supérieures et non pas la surreprésentation des catégories sociales les plus basses :

« Traiter exclusivement la pauvreté dans ces zones alors que ce dont elles souffrent est la fuite et l'absence de classes moyennes et supérieures, revient à lutter contre un résultat sans s'attaquer à la cause » (p.7)

« La géographie de la pauvreté est complexe, elle ne se réduit pas à une concentration dans certains quartiers repérés ; au contraire, elle adopte des formes variables dans les différents territoires franciliens. L'action publique doit donc trouver, là encore, des formes différenciées d'intervention. Une telle urgence interroge d'abord les politiques sectorielles de l'Etat (éducation, sécurité, santé, ...); elles doivent faire l'objet d'une réévaluation dans leur capacité réelle à attaquer les problèmes qu'elles visent » (p.12).

On trouve là quelques éléments de réflexion qui nous incitent à prendre en compte d'autres variables, notamment la composition sociale des territoires et celles qui concernent plus directement la territorialisation des modes de vie et particulièrement l'accès aux services.

#### b - le paradoxe parisien

Il faut aussi rappeler que si Paris est une ville riche et si l'on y trouve les plus fortes concentrations de hauts revenus ou de professions supérieures, on doit de temps en temps raisonner avec des chiffres en valeur absolue. Dans ce cas, on s'aperçoit que la présence de ménages pauvres à Paris n'est pas négligeable et aussi, que Paris a les plus gros effectifs des départements de l'Île de France en ce qui concerne les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de la CMU, les commandements de quitter les lieux (expulsions) et, ce qui n'est pas du tout la même chose, d'immigrés. Paris arrive en seconde position (après la Seine St Denis) , en ce qui concerne les demandes déposées par des surendettés, les allocataires de minima sociaux, la population des ménages dont la personne de référence est immigrée. Bref et de manière lapidaire : les pauvres sont très minoritaires à Paris, mais ils y sont nombreux.

## 2.2. Vers une approche par les modes de vie

### 2.2.1. La territorialisation des catégories socioprofessionnelles

Comme le notent les partisans de l'approche par les revenus, les CSP ne rendent pas compte des situations de chômage ou de travail à temps partiel ni dans la disparité des ressources à l'échelle des ménages d'une même catégorie<sup>7</sup>. En revanche, leur valeur prédictive est meilleure en ce qui concerne les modes de vie, qui ont plus de chance d'être relativement homogènes à l'échelle d'un CSP qu'à celle d'une classe de revenu<sup>8</sup>. À l'intérieur d'une même CSP, les différences de revenus peuvent constituer un bon indicateur du potentiel de frustration existant dans la catégorie<sup>9</sup>.

Les cartes produites par l'agence Devillers (pourcentage d'ouvriers, de professions intermédiaires et de professions supérieures...) montrent une géographie sociale assez claire :

- Forte domination des professions supérieures dans l'Ouest et le Sud, sans qu'elles soient absentes de l'Est, où on les retrouve dans un nombre non négligeable de communes à des taux qui sont ceux des grandes villes de province.

- Forte présence ouvrière dans le Nord et l'Est et en particulier dans des communes lointaines. Ce dernier point mérite une interprétation prudente, si on le croise avec les analyses qui montrent le relatif enrichissement des communes lointaines de

<sup>7</sup> Par exemple entre un ménage de jeunes professeurs (membres pauvres d'une mais assurés de leur emploi d'une catégorie sociale beaucoup plus aisée qu'eux en moyenne) et un ménage de cadres financiers d'une multinationale.

<sup>8</sup> D'autant qu'il faudrait alors combiner le niveau de revenu avec celui de l'épargne, qui peut largement contribuer à financer la localisation, mais pas le mode de vie.

<sup>9</sup> Ce qui suppose des analyses en termes de niveau de vie moyen de la catégorie.

Seine et Marne. On peut par exemple considérer qu'il y a une légère amélioration du niveau de revenus sans changement de catégories socio- professionnelles.

- Forte présence des professions intermédiaires dans la grande couronne, avec une assez bonne répartition dans le reste de l'agglomération, excepté dans la zone nord de pauvreté, où elles sont absentes, comme les catégories supérieures.

À titre comparatif, on présente ci-dessous quelques chiffres de l'agglomération lyonnaise. On a pris d'un côté les chiffres de la commune de Lyon et de l'autre ceux de Givors, ville ouvrière et industrielle :

CSP (en % des actifs de plus de 15 ans)	Lyon Zone d'emploi	Lyon commune	Givors
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	19,6	30,5	4,62
Professions intermédiaires	28,2	31,4	17,8
Employés	27,16	27,8	33,2
Ouvriers	18,6	13,7	38

Ces chiffres permettent de réfléchir sur deux points :

- a- L'Est Sud/Est de l'Île-de-France peut paraître peu peuplé par la « classe moyenne, si l'on admet que celle-ci regroupe les cadres supérieurs et professions intermédiaires (ce qui est grossier mais pas sans signification), mais c'est uniquement en raison des fortes concentrations constatées à Paris ou dans l'Ouest/sud-Ouest. En fait on y trouve, dans un grand nombre de

communes une population métropolitaine équilibrée. Ceci illustre l'idée d'une moyennisation.

- b- La population des zones pauvres du Nord présente une structure socioprofessionnelle très différente de celle de communes ouvrières classiques. On se préoccupe beaucoup et à juste titre des phénomènes de relégation, de précarisation, de non-intégration sociale etc. qui se produisent dans ces zones. On devrait également essayer de comprendre plus précisément de quelle configuration sociale il s'agit et notamment des dynamismes qu'elles recèlent et de la manière de les stimuler ou – simplement- de les aider.

### **2.2.2. Le rapport à l'emploi**

Si l'on se reporte aux cartes suivantes (telles qu'établies par Devillers et associés<sup>12/12</sup>) :

- Nombre d'emplois par communes en 2009,
- évolution du nombre total d'emplois entre 1999 et 2009,
- pourcentage de chômeurs,
- part des cadres des fonctions métropolitaines,

on en tire les conclusions suivantes :

- a- L'emploi est certes concentré à l'Ouest, mais de façon relative et l'Est et le NE manifestent un réel dynamisme.
- b- Les fortes concentrations de cadres des Fonctions Métropolitaines sont situées sur un axe Ouest Nord Ouest-SE . Le Nord à certes des CFM mais pas de très fortes concentrations.
- c- La carte du chômage met en évidence – outre un niveau de chômage non négligeable à Paris, une forte concentration au N-NE et sur une ligne NS le long de la Seine. Cela ne signifie pas que le chômage n'existe pas ailleurs, mais qu'il marque ici le plus fort contraste

territorial, plus que la répartition des catégories socioprofessionnelles. On devine sous l'approche grossière des grands indicateurs une géographie sociale beaucoup plus complexe, dont les éléments sont connus en grande partie, mais rarement rassemblés et systématisés, sauf en ce qui concerne les ZUS. La prise en compte des caractéristiques fines de l'emploi et des qualifications au lieu de résidence (et au lieu d'emploi) est indispensable pour aller plus loin dans l'analyse et évite, à la limite, des représentations fausses de la géographie sociale de l'Île-de-France.

### **2.2.3. Les modes de vie :**

- **Mobilités** On ne traitera pas ici de la mobilité. Cependant, on remarque que les cartes de déplacements domicile-travail montrent une forte polarisation sur Paris (et dans l'Ouest sur la Défense) et font cependant apparaître deux transversales significatives : l'une rejoint Melun (et surtout Evry et Corbeil) à Massy, l'autre Roissy-CDG à Marne la vallée (mais pas exclusivement Chessy). Cela n'est ici utilisé que pour montrer que même en matière de déplacements domicile travail les disparités ne fonctionnent pas de la même façon dans les différentes zones du Grand Paris. En particulier, la dépendance (à Paris) ne diffère peut-être pas seulement de degré mais aussi de sens selon les territoires.

-**Aménités** Plusieurs cartes (Devillers et associés) donnent des indications précieuses sur la territorialisation des modes de vie. Que l'on considère les auto-écoles, le taux de coiffeurs, les cinémas, les médecins, on constate une répartition assez homogène dans l'espace francilien. Il en va de même avec la carte de synthèse sur les aménités pour les activités quotidiennes qui fait apparaître des communes mieux dotées et



éventuellement polarisatrices assez harmonieusement réparties dans l'espace.

Cela ne prouve pas qu'il n'y ait pas de problèmes d'accès aux ressources urbaines, mais conduit à insister sur deux points :

. L'accès aux **ressources critiques** (qui ne sont pas les mêmes pour tout le monde) constitue la question centrale. Il peut s'agir de services médicaux ou sociaux présentant certaines caractéristiques, d'écoles correspondant aux attentes des parents, d'équipements sportifs, culturels de haut niveau, de commerces spécialisés etc.

. Les *modalités* de l'accès sont tout aussi importantes, dans leur dimension purement matérielle, financière, fonctionnelle (notamment la temporalité : horaires, temps d'accès).

#### ***-Habitat collectif et individuel, manières d'habiter***

On constate que les départements de l'Est ont les plus forts taux d'habitat individuel et que les plus forts taux de collectif se retrouvent à Paris et dans les Hauts-de-Seine. On doit prendre en compte dans les raisonnements les points suivants :

- Les zones riches peuvent produire un résidentiel collectif de qualité attractif.
- Le modèle du résidentiel individuel de la grande couronne pour les classes moyennes ne doit pas faire oublier le résidentiel individuel des couronnes plus proches, qui fait notamment le tissu interstitiel des grands ensembles d'habitat social. L'histoire de son peuplement, ancien (populaire) et plus récent (classe moyenne), est de grande importance.

Faut-il penser que les différenciations spatiales liées aux modes de vie vont évoluer comme l'affirmaient les auteurs du rapport de 2003 (Evolution des modes de vie et qualité de la vie DREIF 2003 Segaud dir.) ?:

« Les territoires tendent donc à se spécialiser davantage dans les populations qu'ils accueillent. Paris et les communes voisines de petite couronne, ainsi que l'ouest francilien, vont sans doute poursuivre leur gentrification. A terme, l'ensemble de la petite couronne sera le lieu d'accueil privilégié des célibataires, des cadres et des familles avec enfants les plus aisées. La majorité des familles, avec ou sans enfants, qui tendent à se raréfier, seront quant à elles de plus en plus souvent localisées en grande couronne où elles recherchent notamment des maisons individuelles ou des logements plus grands. Les espaces à l'extérieur de la zone agglomérée seront de plus en plus homogènes du point de vue de la composition des ménages. Le mode de vie familial tend cependant à devenir de plus en plus marginal puisque personnes seules et couples sans enfants représentent déjà à eux seuls 62 % des ménages ».

Ce type d'évaluation prospective comprend certainement une part de vérité, même s'il force le trait et ne tient pas assez compte du double jeu entre processus de polarisation et processus de moyennisation.

Par ailleurs, on a noté plus haut que l'attachement à un territoire peut être un processus défensif chez les plus faibles, ou encore de consolidation d'une existence sociale très problématique. Ce raisonnement vaut pour le rapport au lieu d'habitation: non seulement il est plus investi comme un espace défensif par les plus fragiles, mais aussi quelques soient les contraintes subies, en changer suppose de reconstruire un équilibre de vie, ce qui peut s'avérer difficile. De ce point de vue, on ne doit pas croire que ce qui apparaît sur le papier comme une simplification (par exemple le rapprochement du lieu de travail de la personne de

référence) n'est pas susceptible de créer pour les personnes concernées de nouvelles difficultés que l'on ne soupçonne même pas.

Sans aucun doute la classe moyenne diplômée, en particulier supérieure, ou les classes supérieures sont bien plus en mesure de gérer leurs changements de résidences. Dans ces conditions, une politique qui viserait à rapprocher le domicile de l'emploi – outre qu'elle peut essayer de jouer plus sur la localisation des emplois que sur celle des logements –, comme d'ailleurs toute politique de rééquilibrage social ou de mixité, doit d'abord tabler sur le déplacement des catégories supérieures et en tout cas, ne pas sous-estimer la difficulté du déplacement pour des catégories (même peu) fragiles<sup>10</sup>.

### **3. Une géographie à faire : celle des dynamiques positives**

On a, en introduction, appelé dynamiques positives celles qui favorisent l'amélioration des relations sociales, facilitent l'équilibre des modes de vie, et rapprochent l'offre urbaine des

---

<sup>10</sup> On sait depuis les grandes expériences américaines, que l'introduction de population démunie dans des quartiers de classe moyenne ou supérieure, si elle présente des avantages (aux USA l'augmentation du nombre d'inscrits à l'université) est socialement coûteuse en termes de relations de voisinage. À Paris, on a jeté un voile pudique sur la situation des habitants des logements sociaux créés dans des immeubles anciens de quartiers bourgeois. Les informations que nous avons sur ces expériences par des mémoires d'étudiants montrent au moins que sans accompagnement spécifique elles sont très problématiques.

univers d'attentes des habitants et usagers. Aussi simple (et simpliste) que soit cette définition, elle aide à réfléchir.

Les dynamiques en question sont liées à des acteurs, à des milieux, à des dispositifs (c'est-à-dire des organisations matérielles ou immatérielles et à des lieux). La géographie qui reste à faire devrait porter sur tous ces éléments. Esquissions là en quelques questions :

- Où sont les porteurs de projets dans l'innovation sociale ou l'innovation économique (hors les grands dispositifs très structurés que sont les technopoles et autres) ? Y a-t-il une géographie des spécialisations de ces porteurs de projets innovants (on peut le supposer à partir de l'expression musicale) ?
- Où sont les milieux effervescents auxquels appartiennent ou sur lesquels s'appuient les porteurs de projets ?
- Comment se localisent les réseaux de services urbains formés à l'initiative des citoyens, essentiellement via Internet (un site de co-voiturage ou de partage de « bons petits plats » est producteur de services urbains) ?
- Où sont les entrepreneurs et les entreprises d'action collective, par exemple les associations qui ne sont en rien innovantes mais qui mobilisent des citoyens, usagers habitants, pour des activités de protestation, de loisirs, d'étude etc ?
- Que nous apprend l'analyse de lieux nouveaux (espaces de co-working etc.) ou de la manière dont des lieux tels que la BPI font cohabiter les chercheurs, les étudiants, les lecteurs classiques et les SDF ?

Le champ d'exploration est immense et peu de travaux lui sont aujourd'hui consacrés.

## Conclusion :

Les enjeux sociaux du Grand Paris posent un ensemble de questions qui dépassent très largement la géographie des disparités territoriales mesurées avec les instruments classiques. Cependant dans la mesure où c'est surtout sur cet aspect que se sont concentrées nos analyses nous lui consacrerons l'essentiel de la conclusion.

On note d'abord l'opposition fondamentale entre deux espaces métropolitains qui se font face : la métropole des pauvres (Ouest de la Seine Saint-Denis etc.) et la métropole des riches (Paris Ouest et la traînée Hauts de Seine Yvelines). On fait l'hypothèse qu'outre leur opposition radicale, ils se distinguent en partie du reste de l'agglomération, pas seulement par les revenus, mais par les styles de vie, les caractéristiques (y compris la morphologie de leur habitat<sup>11</sup>). On est là dans le modèle de la métropole duale.

On note également que les oppositions est-ouest sont relatives. D'abord parce que croisées avec des oppositions nord-sud, ensuite parce qu'en dehors des communes très typées, il existe un nombre significatif de communes plus mixtes qui se ressemblent plus entre l'ouest et l'est. On ne se trouve pas dans la ville duale, mais plutôt dans un processus de « moyennisation » qui prend des caractéristiques légèrement différentes à l'Ouest et à l'Est, avec partout des îlots de pauvreté ou de fragilité sociale, relativement homogènes et contrastant avec leur environnement. Dans ce processus, que l'on peut aussi nommer d'équilibre, l'habitat pavillonnaire joue, en particulier à l'Est, un rôle structurant de première importance : lutter contre

---

<sup>11</sup> Certains auteurs analysent le marché immobilier d'une partie du 93 et du 95 en y voyant la naissance d'une sorte d'*ethnoburb* (concept employé dans d'autres pays) à la française qui ne se retrouve pas dans les autres zones à fort coefficient d'immigrés de l'IdF.

l'habitat pavillonnaire c'est alors lutter *pour* les disparités sociales.

Les contrastes entre les différentes couronnes sont également très significatifs et l'on voit que dans la Grande Couronne ce ne sont plus les logiques Nord Sud qui jouent. La spécialisation des territoires par type d'habitat et position des habitants dans le cycle de vie et dans la situation familiale (notamment personnes seules) correspond à la combinaison entre la moyennisation sociale et la régulation par les prix fonciers. Mais on ne peut en faire la seule clé de la géographie sociale du Grand Paris.

Il reste aussi à prendre en considération les habitants pauvres des franges de la région, au-delà de ses frontières.

Tout cela montre qu'existe une diversité de contextes qu'on ne peut réduire à une seule problématique et à un seul type de politiques publiques.

La « diagonale du chômage », hautement significative, nous conduit à revisiter l'approche. Peut-être faudrait-il parvenir à établir une géographie sociale moins centrée sur le niveau de revenus et plus sur des indicateurs de fragilité.

Pour aller plus loin dans cette direction, dont on voit –avec les indicateurs Stiglitz cf. supra- combien elle est importante dans le présent de l'Île-de-France, il faudrait pouvoir raisonner sur la réalité des modes de vie et en particulier moins sur l'offre urbaine elle-même que sur les conditions dans lesquelles on y a accès . Rendre plus facile et plus agréable l'organisation des modes de vie et en particulier l'accès à l'offre urbaine (en particulier aux ressources critiques) est une des fonction que peuvent remplir les nouvelles polarités. Mais la question ne se pose pas dans les mêmes termes selon les localisations dans le Grand Paris.

On doit, pour finir, garder à l'esprit que tout cela constitue une approche limitée des enjeux sociaux et qu'il faut, pour aller plus loin, prendre en compte une analyse beaucoup plus précise de l'emploi, mais aussi des modes de vie (ou de la consommation des aménités urbaines), des formes concrètes du lien social métropolitain (un point très mal connu), de la frustration et aussi de la dynamique sociale.